

Charte de bientraitance du nouveau-né

PÔLE SANTÉ



SAINT JEAN
MATERNITÉ

Cette charte est le fruit de la réflexion collective de l'équipe de la Maternité Saint Jean autour de la notion de bientraitance du nouveau-né, fil conducteur dans notre « prendre soin »
Parce que le nouveau-né est un être humain à part entière, avec ses particularités, ses compétences propres, ses besoins et ses fragilités.



ASSURER LA SÉCURITÉ MÉDICALE / UN BON ÉTAT DE SANTÉ



- Par les soins et la surveillance personnalisée de l'équipe soignante
- Par le respect et la transmission des règles d'hygiène
- Par le soutien à l'allaitement et le suivi de l'alimentation
- Par l'éducation à la prévention de la mort subite du nourrisson
- Par le DPC du personnel de la Maternité Saint Jean en périnatalité
- Par le respect des protocoles pédiatriques, validés en collégialité
- Par la remise en question régulière de nos pratiques



ASSURER LA SÉCURITÉ AFFECTIVE



- En s'adressant directement au nouveau-né avant chaque soin, avec un ton calme et adapté
- En privilégiant le lien parents-enfants de manière précoce (peau à peau, tétée de bienvenue ...)
- En favorisant le lien mère-enfant, lors des transferts dans un autre ES par une organisation adaptée et individualisée
- En soutenant une démarche d'autonomisation progressive des parents pour un retour à domicile en toute sérénité



PRÉVENIR LA DOULEUR DU NOUVEAU-NÉ



- En limitant les gestes invasifs et soins inutiles
- En ayant recours à des médicaments ou encore à l'homéopathie si nécessaire
- Par le respect de protocoles anti douleur lors de soins invasifs.



OPTIMISER LE CONFORT DU NOUVEAU-NÉ ET RESPECTER SON RYTHME VEILLE-SOMMEIL



- Avec une attention toute particulière portée aux soins de change, bain et couchage
- En proposant des bains enveloppés
- En évitant les gestes inutiles dès la naissance ou en les pratiquant de manière différée.
- Par la limitation des nuisances sonores, le maintien d'une température optimale, une lumière tamisée pour un environnement dans une ambiance cocooning et doux



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU NOURRISSON



- Par l'identification de ses compétences précoces
- En organisant la continuité des soins d'aval après la sortie de la Maternité Saint Jean